



## FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

### «Vallée et Palus du Moron» FR7200685

#### **Le programme Natura 2000 en bref :**

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains .

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les premiers éléments issus de la démarche en cours menant à l'élaboration et la validation du DOCOB par le comité de pilotage prévu fin 2014. Ce DOCOB, finalisé, sera disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

#### • **Présentation du site**

Le site Natura 2000 FR7200685 « Vallée et Palus du Moron » (Site d'Importance Communautaire) est constitué pour l'essentiel d'un ensemble de marais, de prairies humides et de boisement inondables le long du cours d'eau "le Moron" en rive droite de l'estuaire de la Gironde.

Il a été désigné comme ayant un intérêt communautaire en avril 2002 au titre de la Directive Habitats

Il couvre un territoire d'environ 1000 ha répartis sur 13 communes réparties sur le département de Gironde. Son périmètre est susceptible de varier en fin de démarche d'élaboration du DOCOB

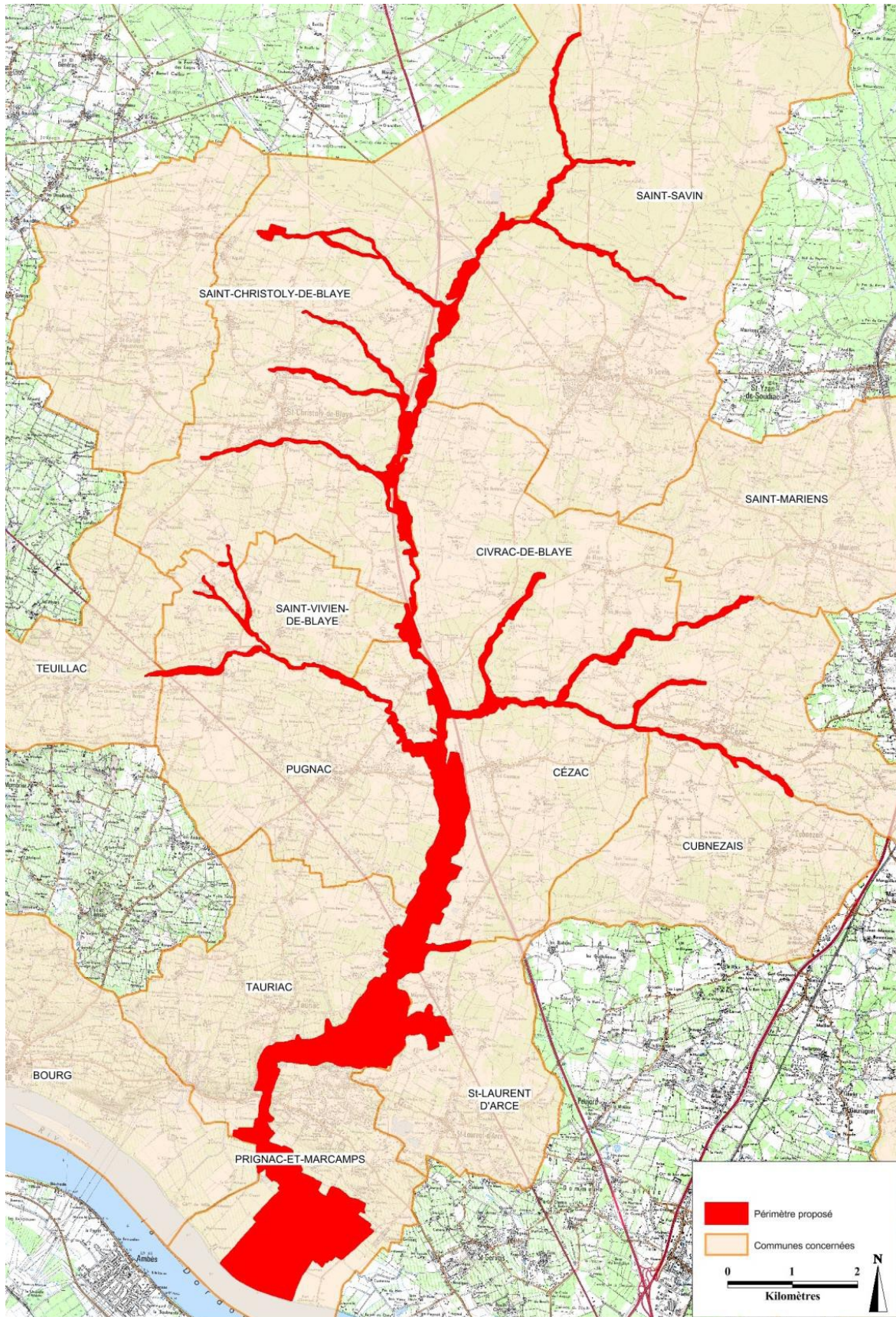
Les communes :

Pugnac, Tauriac, Saint-Laurent-d'Arce, Prignac-et-Marcamps, Cézac, Saint-Savin, Saint-Christoly-de-Blaye, Civrac de Blaye, Saint-Vivien de Blaye, Bourg, Cubnezais, Teuillac et Saint-Mariens,

Structure en charge de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB): Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant du Moron

Président du Copil : Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant du Moron

- La cartographie du site «Vallée et Palus du Moron».



- Les habitats, les espèces présentes et les enjeux écologiques

Ce qui a été répertorié sur le site :

- **Neuf habitats de l'annexe I de la Directive Habitats sont répertoriés sur le site :**

Code N2000	Désignation de l'habitat Natura 2000
3110	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocarition
<b>3270</b>	<i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodion rubri</i>
6230	Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques
6410	Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
<b>6430</b>	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>
<b>91E0*</b>	<b>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i></b>
91F0	Chênaies-Ormaies à Frêne oxyphylle

\* **Habitat prioritaire**

- **Vingt espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II sont présentes sur le site:**

Code N 2000	Nom scientifique	Nom vernaculaire
<b>MAMMIFERES</b>		
<b>CHIROPTÈRE</b> (Chauve-souris)		
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	<b>Grand rhinolophe</b>
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	<b>Barbastelle</b>
1324	<i>Myotis myotis</i>	<b>Grand Murin</b>
1310	<i>Miniopterus schreibersi</i>	<b>Minioptère de Schreibers</b>
1321	<i>Myotis enarginatus</i>	<b>Murin à oreilles</b>

		<b>échancrées</b>
1323	<i>Myotis Bechsteinii</i>	<b>Murin de Bechstein</b>
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	<b>Petit Rhinolophe</b>
<b>CARNIVORES</b>		
1356*	<i>Mustela lutreola</i>	<b>Vison d'Europe</b>
1355	<i>Lutra lutra</i>	<b>Loutre d'Europe</b>
<b>CRUSTACÉ</b>		
1203	<i>Oxygastra curtisii</i>	<b>Ecrevisses à pattes blanches</b>
<b>POISSONS</b>		
1126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	<b>Chabot</b>
1096	<i>Lampetra fluviatilis</i>	<b>Lamproie fluviatile</b>
<b>REPTILES (Tortue)</b>		
1220	<i>Emys orbicularis</i>	<b>Cistude</b>
<b>INSECTES</b>		
1060	<i>Lycaena dispar</i>	<b>Cuivré des marais</b>
1083	<i>Lucanus cervus</i>	<b>Lucane cerf-volant</b>
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	<b>Grand capricorne</b>
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	<b>Damier de la Succise</b>
1045	<i>Coenonympha oedippus</i>	<b>Fadet des laïches</b>
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	<b>Agrion de mercure</b>
<b>PLANTE</b>		
3221	<i>Angelica heterocarpa</i>	<b>Angélique des estuaires</b>

– **Trois enjeux de conservation ont été fixés pour guider la stratégie d'intervention à l'échelle du site :**

- **Enjeu 1 : Conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au travers des corridors écologiques (lit mineur, forêt alluviale, berges, haies,).**

Enjeu lié à la maîtrise des activités sylvicoles et agricoles, à l'entretien des milieux non exploités, ainsi qu'à la gestion du réseau hydrographique.

- **Enjeu 2 : Amélioration de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.**

Enjeu lié à l'entretien du cours d'eau, des fossés et à la maîtrise des rejets polluants d'origine domestique ou industrielle

- **Enjeu 3 : Conservation et restauration des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire présents sur les surfaces herbacées,** telles que les prairies et les mégaphorbiaies.

Enjeu lié à la maîtrise des activités d'élevage et sylvicoles ainsi qu'à l'entretien des milieux non exploités

- Les enjeux socio-économiques

Les premiers recensements font apparaître quelques premiers atouts du territoire que porte le site :

- L'élevage extensif : une activité garante des milieux ouverts -
- Activité sylvicole impulsée par le Syndicat et les propriétaires : Entretien de boisements rivulaires -
- Chasse et pêche : des actions de gestion et de restauration

Pour aller plus loin...

**- Structure porteuse de l'élaboration du  
DOCOB : Syndicat Intercommunal  
d'Aménagement Hydraulique du Bassin  
Versant du Moron**

Mairie de ST VIVIEN de Blaye  
103 le Bourg  
33920 Saint Vivien de Blaye

**- DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000**

05 56 24 86 69/05 56 24 88 86

**- Autres sites internet :**

- Ministère Ecologie : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

- Site Dreal :  
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail Natura2000: [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)